

Le S.D.E.V. au service des Communes

Créé en décembre 1994, le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges (S.D.E.V.) est un établissement public de coopération intercommunale chargé d'organiser et de gérer le service public de distribution d'énergie électrique sur le territoire de l'ensemble des 507 Communes Vosgiennes. Il est actuellement présidé par Serge Renaux.

Il est propriétaire des réseaux de lignes haute tension (20 000 volts) et basse tension (400/230 volts) dont la gestion de près de 11 000 km de lignes et 5 700 postes de transformation est assurée par ENEDIS.

Depuis 2008, le Syndicat exerce les missions de maîtrise d'ouvrage sur le réseau électrique : travaux d'**enfouissement** (dissimulation par la mise en souterrain) pour les communes rurales et urbaines; des travaux d'**extension** (prolongement d'une ligne existante) dans les communes rurales; des travaux de **renforcement** (amélioration du réseau en vue d'obtenir une qualité d'électricité satisfaisante pour les usagers); des travaux de **sécurisation** (remplacement des réseaux basse tension en fils nus par du câble torsadé) dans les communes rurales. En parallèle il coordonne, aux travaux relatifs au réseau électrique, ceux de génie civil du réseau de communications électroniques.

Il exerce également la compétence relative aux réseaux d'**éclairage public** pour les 266 communes vosgiennes qui lui ont confié cette mission.

Le SDEV s'engage aussi dans des actions de transition énergétique : déploiement à venir de bornes de recharge pour véhicules électriques, renouvellement progressif de son parc automobile par des véhicules électriques ou hybrides, implantation de panneaux photovoltaïques pour de l'autoconsommation, conseils et accompagnement aux communes notamment en matière d'économies d'énergie (éclairage public),...

*La Commune de Bulgnéville bénéficie depuis de nombreuses années des services du Syndicat (auparavant Syndicat d'électricité de la Plaine des Vosges) notamment l'extension du réseau pour alimenter tous les lotissements créés (Chêne-Brûlé, Fontaine des Epousées, Epêche, Longues Royes, Faney...) mais aussi pour l'enfouissement de lignes aériennes (cet été celui des rues Lemoine et Barbazan..). Ces derniers permettent une durée de "vie" plus longue de ce réseau souterrain, évitent tout problème d'intempéries ou d'accident qui pourraient momentanément couper l'alimentation des foyers et améliorent l'environnement visuel dans notre cité auquel est attaché la Municipalité.

Voici un Syndicat qui œuvre autant pour les Communes que pour leurs habitants !